L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 11 SEPTEMBRE.

FEUILLETON

LE TROMPETTE DE *LA BÉRÉSINA*.

PAR PONSON DU TERRAIL.

V.

Les cimes blanches du Caucase se dressent à l'horizon, étincelantes sous les rayons du soleil de juin.

Nous sommes toujours en Russie, mais non plus dans les plaines glacées du nord, non plus sur les rives de la Bérésina, mais bien au-delà de la mer Caspienne, dans la Moscovie méridionale, à quelques lieues du pays de Schamyl et de ses vaillants Circassiens.

La Russie est une nation batailleuse, Alexandre a envoyé au Caucase les régiments qu'il a ramenés de la Compagne de France; car nous sommes en 1825 et il y a déjà trente ans que les Français sont partis de Moscou en flammes.

Une armée russe campe sur les bords de la Kouma.

La Kouma est le filet d'eau du désert, c'est la rivière bénie qui coule entre les steppes sans fin et les montagnes verte que la Russie convoite et que Schamyl défend.

Le czarewitz Nicolas a pris le commandement de cette armée et il a établi son quartier général sur la propriété du colonel Onslow.

Le colonel Onslow est un vieux soldat jadis colonel d'un régiment tartare qui a fait la campagne de Moscou, il commandait sous les ordres du maréchal Wittgenstein. Retiré du service, il est venu se fixer sur les bords de la Kouma où il possédait de vastes terres, et il s'y est retranché dans son château comme dans une forteresse. A la tête de deux ou trois cents paysans, le soldat devenu laboureur a souvent repoussé les Circassiens qui essayaient de franchir la Kouma.

Le czarewitz qui compte se remettre en route le lendemain, s'enfoncer dans les montagnes et attaquer la forteresse la plus proche des Circassiens, s'est accordé une fenêtre qui donne sur les jardins du château.

Il est dix heures du matin, les soldats font la sieste sous les arbres, les chevaux broutent l'herbe des prairies voisines, et le czarewitz rêve peut-être de quelque blanche maîtresse abandonnée dans les salons de Petersbourg.

Tout à coup un homme frappe ses regards et l'étonne par sa physionomie tout à fait étrangère.

Cet homme appuyé sur une bêche, les bras nus, travaille comme un payzan, mais ses moustaches noires qu'il porte à la française, son nez aquilin et ses yeux bleus disent qu'il n'a rien de commun avec les races cosaques ou tartares.

Du premier coup d'œil, le czarewitz a reconnu dans le jardinier un Français.

Et se tournant vers le colonel Onslow,

—Qu'est cet homme, Monsieur? lui demande-t-il.

Le colonel éprouva quelque embarras,

—Prince, dit-il enfin, cet homme est un soldat français demeuré prisonnier après le passage de la Bérésina.

—Mais alors il s'est fixé volontairement ici?

—Non, prince, il est toujours prisonnier.

—Vous devez vous tromper, colonel, il n'y a plus de prisonniers français en Russie. Tous ceux qui s'y trouvent encore y sont restés librement.

—Cependant, prince, j'ai reçu des ordres.

—De qui?

—Du maréchal Wittgenstein.

—Et ces ordres concernaient cet homme?

—Oui, prince.

—Qu'a-t-il donc fait? demanda le czarewitz tout songeur.

—Sire, il a failli sauver l'armée française tout entière au passage de la Bérésina.

—Et c'est pour cela qu'on le retient prisonnier?

—Hélas! dit le colonel.

—Monsieur, reprit le grand-duc, ce que vous me dites là est tellement étrange et invraisemblable qu'il me faut des explications.

—Je les donnerai à Votre Altesse, répondit le colonel, si Votre Altesse daigne me promettre......

—Quoi donc?

—Qu'elle fera justice, enfin.

—Je vous le promets, Parlez!.....

Le colonel continua:

Le matin du 27 novembre 1812 le maréchal Wittgenstein, campé sur la rive droite de la Bérésina, en face du village de Studianka, persuadé que Napoléon essaierait de franchir le fleuve au-dessous de Borisow, allait quitter sa position et se porter vers la basse Bérésina, lorsqu'un Français vint l'avertir qu'on construisait un pont de chevalets à Studianka.

Le maréchal fit à ce sujet une conversation, se porta vers Studianka, et Votre Altesse sait ce que le Français [illegible].

—Comment! [illegible] le czarewitz, c'est ce Français que je vois là?

—Non, [illegible] répondit le colonel, le traître [illegible] est rentré en France et [illegible] pour général, [illegible].

—Mais, alors, quel rapport peut-il y avoir entre le mouvement stratégique de Wittgenstein et cet autre Français que vous retenez prisonnier?

—Votre Altesse va le comprendre. Tandis que les Français construisaient le pont, une division des leurs, demeurée sur la rive droite, pouvait venir à leur aide et nous empêcher, nous, d'attaquer le pont; c'était la division Corbineau. Napoléon envoya deux hommes qui, montés sur le même cheval, traversèrent la Bérésina, porteurs d'un billet de l'empereur au général Corbineau.

L'un de ces deux hommes, une fois sur l'autre rive, tira sur l'autre un coup de pistolet et crut l'avoir tué, puis, au lieu de se rendre auprès de Corbineau, il vint livrer au maréchal Wittgenstein le secret de Napoléon. L'autre, vous le voyez, prince, ajouta le colonel en désignant le jardinier toujours mélancoliquement appuyé sur sa bêche et fixant un regard étonné et curieux sur le czarewitz.

—Comment! cet homme-là? fit le czarewitz.

—Oui, prince, répondit le colonel. Une bande de cosaques le trouva à demi-mort sur la neige. On le porta aux ambulances et il y passa plusieurs jours dans une situation désespérée.

Plus tard, lorsqu'il fut rétabli, il obtint une audience du maréchal, mais aux premiers mots qui sortirent de sa bouche, le maréchal lui imposa silence. On ne l'envoya point en Sibérie comme les autres prisonniers, on me le confia et, depuis dix ans, j'en réponds sur ma tête, personne autour de moi, excepté ma fille, ne parle français, ce malheureux a appris un peu le russe, assez pour les besoins de la vie, pas assez pour soutenir une conversation. Il ignore la chute de Napoléon; et il est persuadé qu'il y a plusieurs centaines de prisonniers français en Russie.

—Mais, Monsieur, interrompit encore le czarewitz, pourquoi n'a-t-on pas laissé cet homme se rapatrier.

—Oh! pour un motif bien puéril!..... Prince!

—Voyons?

—Si cet homme révoit la France, il accusera l'autre de trahison.

—Eh bien?

—Eh! mais, l'affaire fera grand bruit. Le traître sera déféré à un conseil de guerre.

—Et ce sera juste.

—Oui, certes. Mais le maréchal Wittgenstein n'aura pas eu l'honneur de se porter sur Studianka de son propre mouvement, et il résultera clairement des débats d'un conseil de guerre qui, à coup sûr, aura du retentissement européen, que, s'il n'eût été prévenu, le maréchal commettait une faute grave en se portant sur Borisow et changeait peut être, par ce simple mouvement, la fortune de la Russie.

Le czarewitz regarda sévèrement le colonel Onslow.

—Et, dit-il, vous vous êtes fait l'instrument de ce déplorable orgueil, Monsieur!

—J'ai obéi aux ordres que je recevais, répondit le colonel, courbant la tête.

—Il faut que justice se fasse, reprit le czarewitz: il faut que cet homme revoie son pays, qu'il y retrouve sa famille, son grade et la récompense qu'il a méritée.

Le colonel secoua la tête:

—Votre Altesse oublie une chose, dit-il.

—Et quoi donc? fit le czarewitz.

—C'est que Napoléon ne règne plus, que le régime bourbonien n'aime pas les soldats de l'empire, et que ce malheureux non-seulement ne sera pas cru sur parole, mais qu'il pourra même se repentir amèrement de ses révélations.

Le czarewitz ne répondit pas au colonel, mais il fit un signe au jardinier qui continuait à le regarder, comme s'il eût pressenti que le prince allait lui rendre la liberté.

Le jardinier accourut.

C'était un homme de trente-trois ans, triste et fier.

—Comment vous nommez-vous, Monsieur? lui dit le czarewitz en français.

Cette langue maternelle qui résonnait pour la première fois à son oreille depuis treize années, cette formule polie du jeune prince, émurent si fort le pauvre prisonnier que deux ruisseaux de larmes jaillirent de ses yeux, et qu'il osa prendre la main du czarewitz et la porter à ses lèvres.

—Comment vous nommez-vous? répéta le prince avec bonté.

—Anselme, répondit le Français.

—Occupiez-vous un grade dans l'armée française?

—L'empereur m'a fait lieutenant dans la nuit du 26 novembre, répondit Anselme.

—Racontez moi votre histoire, poursuivit le prince.

Anselme dit alors en peu de mots, mais clairement, nettement, ce qui lui était arrivé, lorsqu'il eut franchi la Bérésina en compagnie de Marengo.

—Mais c'est la preuve de tout cela qui manquera toujours, dit le colonel Onslow.

—Vous vous trompez, répondit le czarewitz. Et s'adressant encore à Anselme:

—Voulez-vous revoir votre pays?

—Ah! mon prince, dit le pauvre trompette tout en larmes, si je le veux! J'ai là bas une femme.... un enfant.... et, acheva-t-il avec un accent de colère, il faut pourtant bien que je traître soit puni.

—Il le sera, dit le czarewitz.

—Mais comment? fit le colonel.

—Il le sera parce que vous, colonel Onslow, vous signerez une attestation de la vérité.

—A ce compte, dit le colonel Onslow, si Votre Altesse veut aller jusqu'au bout, il y a mieux encore.

—Ah! fit le prince.

—Le maréchal n'est pas homme à avoir détruit le billet de Napoléon au général Corbineau.

—C'est juste, dit le prince. Eh bien! Wittgenstein le rendra.

—C'est la tête du traître que vous accordez, prince, car, ajouta le colonel, il n'y aura pas en France un officier supérieur qui osera refuser de poursuivre, et le roi lui même, si ennemi qu'il soit de tout souvenir napoléonien, ne pourra s'y opposer.

Le pauvre trompette de la Bérésina écoutait le jeune prince avec ravissement.

—Oh! dit-il, vous serez un grand empereur, vous aussi, mon prince! car vous aimez le soldat et vous avez le sentiment de la justice.

Le czarewitz prouva qu'il était digne du naïf éloge d'Anselme, le pauvre trompette

Quinze jours s'écoulèrent. On donna l'assaut au fort circassien, qui fut pris après un combat meurtrier.

Le soldat de Napoléon se battit à la droite du grand duc Nicolas avec une telle vaillance que le prince dit:

—Un homme aussi brave ne saurait mentir. Tout ce qu'il a dit est vrai.

L'aide de camp revint. Il était porteur de ce fameux billet et avait en outre toutes les pièces nécessaires pour constater l'identité d'Anselme et faciliter son rapatriement.

—Lieutenant Anselme, dit le czarewitz au trompette, en lui remettant un pli cacheté, vous irez à Paris et vous vous adresserez à l'ambassade de russe, elle prendra votre cause en main, et bientôt, allez, vous êtes libre.

Le trompette baisa une dernière fois la main du czarewitz et partit, emportant une bourse pleine d'or et ces papiers qui devaient assurer la punition du traître.

....

Le Caucase a disparu dans les brumes

Aux bords enchantés de la Kouma succède le steppe jaune, l'horizon est fini, le ciel d'un bleu sans nuage.

La téléga de poste que le czarewitz a donnée au prisonnier français pour se rendre à Astrakan, vole sur le sable au galop de ses trois chevaux garnis de clochettes.

Deux cosaques à cheval escortent le traîneau.

Pendant huit jours, la téléga court à travers le steppe, laissant tantôt à sa gauche un tombeau Kalmouck, modeste pyramide de cet autre désert tantôt à sa droite une caravane de Turkomans qui s'en vont en Sibérie acheter des fourrures.

Anselme songe à la France,—à la France qui est si loin encore...... mais la téléga va si vite!

Voici maintenant la mer Caspienne, le lac immense aux eaux dormantes et morbides.

Sur ces bords couverts d'une végétation souffreteuse s'enlèvent des milliers d'oiseaux pêcheurs.

A l'entour, des tribus tartares font paître leurs troupeaux de moutons.

La téléga doit s'arrêter ici.

Au traîneau doit succéder le dromadaire, il y a encore un désert à franchir, avant d'apercevoir dans les brumes dorées du couchant, les coupoles et les minarets d'Astrakan, la blanche nymphe du Volga.

Le czarewitz a donné assez d'or au prisonnier français pour qu'il puisse payer une escorte.

Cette escorte il l'a trouvée à la dernière station de poste, misérable hutte qui s'élève au milieu des steppes

Une famille de Turkomans, suivie de ses nombreux serviteurs, a fait halte en cet endroit.

A continuer

Bulletin Financier.

Vendredi soir, 9 septembre.

Un temps plus favorable a ramené l'animation sur le marché, et les ventes de produits de l'Ouest ont eu lieu sur une plus grande échelle, mais le marché au coton a été affaibli par la quantité qui s'y trouve, par les avis décourageants que donnent les dernières lettres de New York et par le bruit d'une baisse à Liverpool. Les acheteurs se sont retirés le matin de bonne heure et nous sommes dans l'incertitude quant à l'état du marché. Les transactions de demain nous feront savoir si les cours antérieurs peuvent se maintenir. Il ne s'est vendu que 500 balles. On a dit que les opérations d'hier s'étaient élevées à 3,000 balles, mais, après bien des recherches, notre rapporteur commercial n'a pu en trouver que 2,000—ce qui porte aux les ventes des deux jours à 2,500 balles.

L'or a ouvert ferme à 111 3/4 à 145 et fermé au même taux contre 111 1/2 à 111 3/4 hier soir, c'est à dire une hausse de 1/2 cent de deux jours. Les opérations comprennent $7,200 à 141 5/8, $1,000, 2,800 $1,000, $1,000 $5,000, $6,000 $11,000 en $,000 à 111 7/8, $1,000 $1000 $1,800 $2,000, deux lots de $3,000 et $6,000 à 145 1/4 y a eu, à la clôture, quelques ventes d'or qui ont été vendu, [illegible], à des conditions particulières.

Le change étranger est resté ferme, mais le mouvement a été moins étendu. Les ventes de sterling comprennent une somme en bonnes traites particulières prise par l'une des banques à 152 à 153 3/4, 2,000 livres à 153 1/2, 3,000 livres à 153 3/4, 4,000 livres à 151 1/4—il s'est vendu 10,000 francs en traites particulières à 3.67 1/2 et 30,000 à vue, à 3.65—Nous cotons le sterling à 151 à 151 1/2 celui des particuliers et 151 1/2 à 15. celui des banques, que ou deux de celles-ci ont exigé plus que les plus élevés de ces prix. Le change sur France est à 3.65 à 3.72 1/2 celui des particuliers et 3.60 à 3.62 1/2 celui des banques

Malgré la forte demande de checks sur New York pour remises, il s'est fait aujourd'hui beaucoup d'affaires sur les comptoirs, les transactions se sont élevées à $650,000 ou $700,000. Une partie de cette somme a été prise par des banques de ville et pour remplacer ce qu'elles avaient vendu à leurs clients. La demande a été très animée sur quelques comptoirs à 5/8 d'escompte, on y a répondu, sur d'autres, à 3/4 Une des banques a tiré pour une forte somme à 13/16.

—Au dehors, il s'est vendu $20,000, deux traites de $10,000, à vue sur New York à 3/4 d'escompte, $3,000 à 13/16 $10,000 $10,000 $10,000 et une autre somme à 7/8, $20,000 et $20,000 à 1. $18,000 à trois jours de vue à 11/8, une petite somme à cinq jours à 1 1/8 $20,000 et une autre somme à trente jours à 2 3/4 Un certificat de dépôt de New York, pour $30,000 a été passé à 7/8.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 9 septembre.

COTON—Ce matin, à l'ouverture des affaires, la demande a semblé bonne tout en promettant des transactions pour un fort montant; mais à une heure plus avancée, les acheteurs se sont retirés et les ventes se sont bornées à 500 balles le marché, à sa clôture, a été calme et fléchissant sous l'influence défavorable des dernières nouvelles de Liverpool. De bonne heure dans la journée, des personnes ont avancé qu'elles auraient pu acheter à des prix faciles, mais d'autres ont dit qu'il ne s'était pas opéré de changement et que les facteurs s'étaient montrés aussi exigeants que jamais. Au moment de la clôture, l'opinion générale était que des achats auraient pu être faits à une réduction de prix. Les affaires d'hier ont atteint le chiffre de 2000 balles.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865.........balles		83239
Reçu aujourd hui	1965	
" précédemment.........................	22595	
		24560
		107799
Exporté aujourd'hui.......................	2881	
" précédemment..........................	17160	20044
Stock en mains et à bord de navires non expédiés...........................		87758

SUCRE ET MELASSE—Le marché est calme et sans changement et il ne s'y fait que des affaires en détail aux prix antérieurs, lesquels nous répétons à titre de référence: Louisiane inférieur 10 à 10 1/4 cts, commun 11 1/2 à 12 1/2 cts bean 13 à 13 1/2 cts, pleinement bean 15 1/2 cts, prime 16 1/2 à 17 cts, jaune clarifié 18 1/2 à 19, blanc do, 20 cts. Le sucre de bas grades de la Louisiane existe en forte approvisionnement mais il est négligé, tandis que les qualités meilleures sont fort rares et en demande.—Nous n'avons entendu parler d'aucun mouvement dans la mélasse si ce n'est de la vente de 23 barils de la bonne vieille de la Louisiane écoulée à 70 cts le gallon.

PRODUITS DE L'OUEST—Le temps ayant été plus favorable, les affaires ont repris ce matin, et il s'est fait de nombreuses opérations, si l'on considère l'état de dépréciation où se trouvent actuellement les choses. Le mouvement au débarcadère est cependant bien gêné par le besoin de place suffisante sur les wharfs et à cause du mauvais état de la levée.

FARINE—Le marché en est bien approvisionné. Les commerçants ayant renouvelé leurs stocks aujourd'hui, les ventes ont embrassé 400 barils de superfine, en quatre lots, et 400 do en trois lots à $8 50, 30 do de low extra, en un lot à $10, 100 do de fair extra à $10 25, et 339 de bonne extra, en deux lots, à $10 75 le baril. Il s'est fait plusieurs autres ventes, mais les détails de celles ci ont été supprimés. Des affaires animées—jobbing trade—ont eu lieu en magasin aux prix ci dessus.

GRAINS—Il s'est fait à des commerçants et à des consommateurs en ville, lesquels sont présentement les seuls acheteurs, des ventes embrassant 245, 250 et 300 sacs d'avoine nouvelle à 45 cts et 50 de vieille à 55 cts le boisseau. Dans le mais il ne s'est fait que des ventes en détail et les prix de l'article sont sans changements.

SON—Les commerçants en ville ont acheté 115 et 250 sacs de son à $1 10 les cent livres.

FOIN—Un lot de 38 balles de foin ordinaire de l'Ouest s'est vendu à $25 et un autre lot de 48 balles de prime à $26 le tonneau.

SAINDOUX—La demande pour l'exportation a été active aujourd'hui, mais le stock de cet article étant très faible, les ventes se sont bornées à 33 tierçons de prime à 24 1/2 cts, nombre de lots moindres vendus à 25 cts et 20 tierçons à 26 cts la livre. Ces chiffres démontrent une hausse d'environ 1 ct. Hier, sans avis préalable, 28 et 72 tierçons se sont vendus à 24 1/2 cts la livre.

BACON—Un lot de 22 tierçons de jambons sucrés au sucre, vendus à 31 cts la livre.

PORC—Un lot de 200 barils de mess—lot endommagé—vendu à un commerçant à $39 50 le baril, ce qui indique une baisse dans la valeur de l'article.

WHISKY—Le bon rectifié se vend en lots de 10 à 30 barils à $2 30 le gallon.

CORDE D'EMBALLAGE—Trois cents rouleaux de corde se sont vendus à des conditions privées. Il s'est fait considérablement d'autres ventes dont les détails ont été supprimés. Il est entendu que le marché est déprécié et déclinant.

TOILE D'EMBALLAGE—Un lot de 85 balles s'est vendu hier à 23 ½ cts et un autre de 50 balles, vendu aujourd'hui à 24 cts la livre.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $2 75 à $3 25 le baril; les oignons $4 50, les pommes $4 à $6 le baril, les œufs à 35 cts la douzaine, les poules $7 50 la douzaine et les choux $10 le cent.

CAFE—Le Rio se détaille à 31 à 31 ½ cts la livre, selon la qualité. Un lot de 40 sacs de beau s'est vendu à 30 ½ cts la livre.

Pour NEW-YORK, directement. "COMPAGNIE DE CABOTAGE."
Départ, MERCREDI, 13 septembre, à 6 heures du soir.
POUR NEW YORK. Le steamer FLAG, de 1ère classe—Capitaine G. W. BROWNE, partira de son wharf, au poteau 21, 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Premières chambres............ $30
Secondes chambres............. 30
On garantit l'assurance au plus bas taux.
Pour fret ou passage, s'adresser à O. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.
Le FLAG sera suivi de L'ALABAMA. Bureau de la "Compagnie de Cabotage," à New York 171 West Street.
9sep—au 13 D N CARRINGTON, Agent

MOBILE. LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE. Bateau à haute pression.
Pour Mobile, partant lundi 11 Sept, à l'arrivée du convoi de cinq heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES neuf, en fer et à haute pression, commandant F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, No 134 rue Gravier. On ne reçoit pas de fret après trois heures et demie P. M.

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, commis Graham, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et s'arrêtera aux villes des bords du Golfe. Il partira de la Nouvelle-Orléans, à 5 heures du soir, de Lakeport jusqu'à nouvel ordre. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JNO. A. STEVENSON, agent, Front Levée, No 7.

OPELOUSAS & ATTAKAPAS.
Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir—Pour les Opelousas Washington, Fort Barry et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Courtableau et la rivière Atchafalaya. Le beau bateau à vapeur PAULINE, capitaine Jacob Worley, commis Joe Callopy, partira ainsi qu'il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. J. O. ARNOLD Agt. pour les annonces.

Pour les ATTAKAPAS—Départ MARDI, 12 du courant—POUR BRASHEAR CITY, Pot orenville, Franklin, la Nouvelle Ibérie, St Martinville, Centreville, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur INGOMAR, capitaine P. E. Burke, commis George Dove, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. MONTAGNE Jr. Rue St Louis No 21.

Départ, MARDI, 12 septembre à 5 heures du soir—Le bateau à vapeur MARSHALL, capitaine Havey C. Hale. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. J. B. PAGAUD agent.

Départ, MERCREDI, 13 du courant, à 5 heures du soir—Pour Washington, Opelousas, Port Barré et tous les ports intermédiaires du Bayou Courtableau et de la Rivière Atchafalaya. Le beau bateau à vapeur CLEONA, capitaine C. C. Picket, partira ainsi qu'il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. J. B. PAGAUD, agent, Rue de la Commune, No 7.

Paquebot régulier—Trois fois par semaine—entre Brashear City, Pattersonville, Franklin, la Nlle Ibérie, St. Martinville et tous les débarcadères intermédiaires—Le beau bateau à vapeur RUBY, d'un faible tirant d'eau, capitaine A. Gravemberg, partira de Brashear City tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à l'arrivée des convois de la Nouvelle Orléans.

BAYOU LAFOURCHE.
Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS à 10 heures A. M.—Le bateau du Bayou Lafourche—Pour Thibodeauxville, Napoléonville, Plattsville, Donaldsonville, et tous les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte—Le élégant et rapide steamer TRENT, W. W. Wood, capitaine, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à bord—Le TRENT prend du fret pour tous les débarcadères du bayou.

BAYOU SARAH. Paquebot régulier du Bayou Sara—Deux fois par semaine.
Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires—Le magnifique bateau à vapeur SARATOGA, capitaine Saml. Ayles, part de la Nouvelle Orléans, régulièrement, tous les MARDIS, à cinq heures du soir, et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, agents, rue Tchoupitoulas No 15. WOODRUFF, BUTLER & Co, rue de la Nlle Levée Nos 17 et 19.

Départ, MERCREDI, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—POUR BAYOU SARA et les débarcadères intermédiaires—Le beau bateau à vapeur MONGOLIN, capitaine S. Hone. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Les expéditeurs sont responsables du paiement du fret.

PAQUEBOT DU BAYOU SARAH. Jours de départ—Tous les LUNDIS à cinq heures de l'après midi et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin—Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte. Le superbe paquebot LINA SIMMES, capitaine W. R. Greathouse, Leo Sayle et George Troxclair, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. TITUS & GWARTNEY, No 15 rue Tchoupitoulas.

VICKSBURG. Paquebot régulier du samedi soir.
Pour VICKSBURG, Grand Golfe, Rodney, Natchez, Fort Adams, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.
Le bateau fin marcheur FASHION, Commandant P. D. Pratt, commis E. L. Shaw et Charles F. Graber, partira régulièrement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, 15 rue Tchoupitoulas. D. R. CARROLL & Co., 133 rue Gravier.

Bateau régulier du mardi, en remplacement du "Grey Eagle." POUR VICKSBURG, Natchez, Yazoo City et tous les ports intermédiaires—Le beau paquebot PEYTONA, capitaine John S. Woolfolk, commis G. A. Williamson. J. O. ARNOLD, Agent.

BAS DU FLEUVE. POUR LA COTE AU DESSOUS DE LA VILLE—Le MERCREDI et le SAMEDI—Le beau paquebot neuf WENONA, capitaine G. E. Fisher. [illegible] TITUS & GWARTNEY.

POUR NAUTLA ET VERA CRUZ—La schooner, fin voilier, ARCO IRIS, ayant tout son chargement à bord, partira positivement SAMEDI neuf ou LUNDI 11 septembre. Pour passage seulement, s'adresser à JOSEPH DEYNOUDT, No 2 Carondelet.

Ligne régulière. POUR LA HAVANE—Départ sous peu—La goélette-clipper anglaise MORRIS, bien connue et de 1ère classe, capitaine F. N. Fransly. [illegible]

Départ prochain—POUR PENSACOLA—La belle goélette STAR, fine voilière, capitaine Gregory. J. M. ORIOL, rue Vieille Levée No 127.

POUR MATAMOROS—La goélette-clipper LUZ, de 1re classe, capitaine José Lopez. S. FERNANDEZ & CO, rue Vieille Levée, No 125.

POUR VERA-CRUZ—La goélette anglaise de 1re classe et fine voilière FOUR SISTERS, Fr. Guillama, capitaine. E. JOUBLANC, No 3, rue Natchez.

POUR MATAMOROS—La goélette mexicaine, fine voilière CAMILLE. J. M. ORIOL, 127 Vieille Levée.

Ligne directe pour la France.
Service des Paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
WASHINGTON, LAFAYETTE, EUROPE, NAPOLEON III, SAINT LAURENT, PEREIRE, VILLE DE PARIS.
Départs de New York. EUROPE........vendredi 15 septembre. LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi 13 octobre.
Prix du passage en or. Premières classes, $135; Secondes classe, $80. Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
GEO. MACKENZIE, 7, Broadway, New York. A Paris, 12, boulevard des Capucines. Au Havre—chez William Iselin, Cie.

JULES LEAUMONT. EMILE REYNES.
LEAUMONT & REYNES, Courtiers de change, BILLETS, ACTIONS, SCRIPS, &c., Rue Carondelet, No 30.

E. MONTAGNE Jr., MARCHAND COMMISSIONNAIRE, RUE ST. LOUIS, No 21. Sollicite respectueusement des consignations de PEAUX, LAINE, MOUSSE, ŒUFS, VOLAILLES et autres articles.

J. A. BLAFFER & CO, (Successeur de Wm. MASSEY) AGENTS pour la vente de l'ALE et du PORTER de Philadelphie, de MASSEY, COLLINS & CO. ALE, PORTER et CIDRE, par barrique, par baril ou par bouteille.

Wm. G. COYLE. J. C. WHITNEY.
W. G. COYLE & Co., MARCHANDS DE CHARBON, 142......Rue Gravier......142, Entre les rues Camp et St-Charles.

A. M. D'MEZA, NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Importateur de produits de Cuba et marchand de sucres et de mélasses de la Louisiane, No 10....RUE ST-LOUIS....No 10.

MONROE & NOYES, Marchands-commissionnaires et Encanteurs. JOHN T. MONROE, O. J. NOYES.

EMMET MIX. M. JAFF THOMPSON. RICHD POWER.
Mix, Thompson & Power, MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GENERAL ET Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle Orléans, RUE DE LA COMMUNE No 47, ET RUE DU CANAL No 50.

James M. Brooks......Hugh MacDonald
BROOKS & MACDONALD, COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

Wm B. WHITAKER, AGENT DE RECLAMATIONS.

N. J. Wilson.......John H. White
N. J. WILSON & CO., AGENS GENERAUX DE BATEAUX A VAPEUR, RUE DU CANAL.

GRAND EXPRES DU NORD, de l'Est et de l'Ouest. Capital—Trois millions de piastres. Bureau, à la Nlle Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune. A. LOCKWOOD, agent.

GRAND ASSORTIMENT DE SELLES Anglaises, Françaises et Américaines. A LA BELLE ANGLAISE. MAISON L. GUILBAUX & GIEFERS, 24, rue St-Charles, 24, [Anciennement rue Royale, 121 et 123.] Marchandises arrivant régulièrement par chaque steamer de New York.

Cercles en fer "Arrow"
NOUVEAU MOYEN de faire adhérer des bandes en fer aux balles. PATENTE ROYALE—Patentes continentales et américaines. OWEN, WATTS & CO.

TROIS CENTS BALOTS TOILE D'EMBAL LAGE. WEIGHT & MAURY, 56, Gravier.

DEMANDE. On demande une Française d'un âge mûr pour le ménage.

DEMANDE DE CUISINIERE.

LEON PIERRE, 37....Rue des Petites-Ecuries....37 COMMISSIONNAIRE ACHETEUR, A PARIS. Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

Sabates Frères & Co. Marchands Commissionnaires, et Importateurs de Cuirs de Manille et de Sisal, Rue Oficios, No 16, HAVANE, (Cuba.)

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, SOUS LA DIRECTION DE Mme CHARBAUX, 300, rue du Chemin de Bayou, près Ursulines.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DEBON, 278......RUE DAUPHINE......278.

INSTITUT St-LOUIS, POUR LES DEMOISELLES, 278, rue Dauphine.

Institut St Charles, Rue Bourbon, en face du Théâtre d'Orléans, entre les rues St Louis et Toulouse.

INSTITUTION LOCQUET, Pensionnat, demi pensionnat et externat POUR JEUNES DEMOISELLES, 199 et 201 rue du Camp, entre les rues Julia et St Joseph.

Académie Jefferson, Rue Bourbon, No 43—Nlle Orléans. Sous la direction de G. J. LORD.

INSTITUTION MARTIN. PENSIONNAT et EXTERNAT. 199.......Rue du Bayou........199

COLLEGE St-CHARLES.

BUREAU DU BOARD DES ASSUREURS. JAMES M. WHEELER.

BESOIN TROUVE.

Manufacture de chapeaux de la Louisiane. R. P. DUNN & Co, MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS.

JUSTE FONTAINE, Courtier et agent, Passage de la Bourse, 30.

CHARBON DE PITTSBURG ET BRIQUES A FEU DE LIVERPOOL. P. V. BERNARD.

150 Arpents de PLANT DE CANNES à VENDRE. PINCKARD & STEELE.

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN DES CHEVEUX, DE HALL.

Bladon Springs, Ala.

Amandes, figues, huiles &c

SAVON! SAVON!

Restaurant Français, Tenu par M. Philippe Perget.

RESTAURANT ST. LOUIS.

LES NEGOCIANTS QUI DESIRENT ETENDRE LEURS AFFAIRES...

AVIS D'EXPRES. A. J. BALDWIN, du SOUTH LOUISIANA EXPRESS. COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL.

Les Drs. BEARD et CHOPPIN.

AVIS. MADAME REYNES.

VIN, VERMOUTH, ABSINTHE. OSCAR DEBOISE & Co.

Vins rouges. Eaux de vie. Sardines à l'huile. Conserves alimentaires. T. BAILLY BLANCHARD Jr.

Vins, Comestibles, Liqueurs etc. ANT. LANATA.

Graines de jardinage de 1re qualité.

Vins, Saucissons, etc. A. ROCHEREAU.

CIGARES DE LA HAVANE. A. H. D'MEZA.

Damejeannes allemandes. S. L. CASTENDYK.

VINS, LIQUEURS, etc. COUTURIE BROS.

PRODUITS DE LA HAVANE. 500 caisses sucre blanc. COUTURIE BROS.

CHANGEMENT DE LOCAL.

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, &c. CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, &c.

Dry goods. Dry goods. C. JAUBERT & CO. 30 Rue de Chartres 30

PERDUS.

VENTES A L'ENCAN

500 caisses cognac, London Dock. PAR E. ROGER & Co., O. DEJAN, encanteur.

Charbon anthracite. PAR E. ROGER & Co, O. DEJAN, encanteur.

Vitres—Vitres. PAR E. ROGER & Co, O. DEJAN, encanteur.

250 caisses de Rhum. PAR E. ROGER & Co., O. DEJAN, Encanteur.

VENTE DE MARCHANDISES SECHES. Par E. ROGER & Co. O. DEJAN, Encanteur.

Cigarres! Cigarres! 200,000 Java Cheroots, et 50,000 de marques diverses comprenant Ma Favorite, La Grande, Capital, Estos grande. Par E. ROGER & Co. O. DEJAN, Encanteur.

Machine à vapeur à haute pression, avec accessoires, chaines, pieux fer, etc., convés de la canonnière confédérée Oregon. PAR E. ROGER & Co. O. DEJAN, encanteur.

97 balles de coton. Par E. ROGER & Co., O. DEJAN, encanteur.

Succession de Joseph Hermel. No 25,525. Par G. DE FERIET, encanteur.

Meubles, argenterie et bibliothèque de médecin. PAR G. DE FERIET, encanteur.

Actions de banques et de la compagnie des chemins de fer de la ville—Succession de Mr. Joseph Beaumont—No 25,536. PAR G. DE FERIET, encanteur.

Succession de Thos J. S. Kenna—No 25,538. Whisky, eau-de-vie, vins, liqueurs, cigares, épiceries, installations et meubles de bureau, d'encan. PAR MONTGOMERY & BROS, E. M. MONTGOMERY, encanteur.

Maisons, fer battu, fer fondu, bouilloire, cuivre, pierres plates à paver et une maison basse en bois qui devra être enlevée—Vente à l'encan. PAR MONTGOMERY & BROS. E. M. MONTGOMERY, encanteur.

Un bel îlot de terre à McDonoghville. PAR J. B. CROZAT, encanteur.

E. ROGER & Co, Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

Avis d'encan. EUGENE TOURNE.

J. S. KNAPP, Dentiste.

CONSERVEZ VOS DENTS! J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE.

Dr. C. DELERY.

Charbon. Charbon. Charbon.

VENTES JUDICIAIRES

Vacherie. PAR S. GUIBAULT, encanteur.

Vente pour cause de maladie. VACHES LAITIERES. PAR S. GUIBAULT, encanteur.

Blanchin & Girard vs Joseph Jouvenal, un absent—No 25,612. Marchandises sèches, cotonnades, indiennes, cotons, &c. PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur.

AVIS JUDICIAIRES

La succession de F. Bertonx vs la veuve J. E. de Maby—Dermouille (Jacqueline Marie Antoinette Amable Louise Ursule Bertrand, veuve de Joseph René de Maby Desmouille) DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans. CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Fritz Huppenbauer vs Florentin Barbier. TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans. CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. A. DIEUDONNÉ (Mesars Budd & Brebert, de mandeurs) vs THOMAS KAVANAGH. SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans. CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

—VENTE DE CONSTABLE.— DAVID FERN, Constable.

SALON D'HUITRES ET RESTAURANT DE FRANK.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star de la Nlle-Orléans.—Cinquième état annuel.—
PLACIDE FORSTALL, Président. F. A. DE SUYS, secrétaire.

AVIS. LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE.

AVIS. M. S. LOGAN.

A LOUER. L'HOTEL D'ORLEANS. A. ROCHEREAU & CO.